

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du lundi 1 décembre 2014

**Présents :** Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, René DUGUÉ, Jean-Guy LEBEAU, Bernard MÉTRAT, Christophe PARAT, Gerhard SCHNEIBEL

**Excusés :** Franck DEVELAY, pouvoir à Jean-Guy LEBEAU

**Secrétaire de séance :** René DUGUÉ

---

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

### **1) Rénovation du bâtiment des jonquilles**

Le projet préparé par le Foyer Rural est présenté.

La commission « Bâtiment » qui l'a étudié et s'est rendue sur place, propose d'en alléger le coût et de bétonner moins.

Un nouveau devis pour un projet plus simple sera demandé.

Cependant la barrière en bois le long de la route peut être installée dès à présent, à la charge de l'association.

### **2) Bulletin municipal 2014**

La commission Communication s'est réunie et a défini les différentes rubriques. Le bulletin sera un bilan de 2014, au format A4, convivial et illustré de photos, les données financières seront présentées avec leur évolution sur quelques années.

Pour l'impression des bulletins, « l'As des Ass » propose des prix plus avantageux que ceux de l'organisme utilisé jusqu'à présent.

Délibération prise à l'unanimité : adhérer à l'As des Ass.

### **3) Vœux de la municipalité**

La date est fixée au dimanche 11 janvier à 11 heures, le maire et les deux adjoints prendront la parole.

### **4) Demande de rattachement de Bonnay à la communauté de communes du Clunisois : réponse au courrier du préfet.**

Le projet de réponse au préfet (cf le Compte rendu du conseil du 10 novembre) est présenté et accepté. L'objectif est de rappeler au préfet que nous maintenons notre demande d'être rattachés à la communauté de communes du Clunisois.

### **5) Compte-rendu des commissions et questions diverses**

- Formation aux produits phytosanitaires ; le planning des formations Certiphyto

obligatoires a été fait.

- Afin de pouvoir brancher la nouvelle guirlande électrique sur la place de l'Église, le Sydel peut installer rapidement à nos frais une prise pour les éclairages de Noël ; délibération prise à l'unanimité
- Co-voiturage : la commission co-voiturage, chargée par le conseil d'élaborer un système de panneau communal permettant aux habitants de bénéficier du co-voiturage pour leurs déplacements, présente un projet intitulé "Échanges et services" qui permettra non seulement le co-voiturage, mais aussi l'échange d'autres services dans divers domaines. Le conseil approuve le projet.
- Le samedi 29 novembre, plus de 160 bulbes de jonquilles ont été plantés dans le village, avec l'aide d'une quinzaine de personnes.
- Il serait utile de faire dans le bulletin municipal, un rappel des règles qui s'imposent suite à la mise en œuvre du PLU : déclaration de travaux, demande de permis, etc.
- Le point sur les relations avec la Villa Ste Agnès : 4 nouvelles embauches ; satisfaction après la participation des enfants à l'atelier de Noël avec les résidents, pour préparer des décorations qui seront mises en vente lors de leur Marché de Noël le 13 Décembre.
- Compte-rendu du conseil d'école du 6 novembre: Le RPI fonctionne bien : les 83 élèves, désormais répartis dans 4 écoles bénéficient d'un enseignement de qualité et de nouvelles activités périscolaires intéressantes. Mais Le RPI Jean-Tardieu est fragile, car deux communes (Bissy et Chapaize) manifestent leur volonté de le quitter pour rejoindre l'école de Cormatin.
- Les chats dans le village sont très nombreux ; les chats errants apportent des nuisances. Une réunion est prévue avec les habitants concernés le 6 décembre pour tenter de trouver des solutions. Un budget devra être décidé pour la castration de chats errants.
- Un plan d'organisation des distributions de documents dans les boites aux lettres est présenté et accepté par l'ensemble des conseillers.

---

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h40

**PROCHAINE REUNION LE LUNDI 5 JANVIER 2015 à 20 HEURES 30**